

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par l'équipe médicale et des manipulateurs (trices) qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Je soussigné(e)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après avoir pris connaissance de la fiche d'information et obtenu toutes les informations que je souhaitais, je donne mon accord pour que soit réalisé un TIPS.

Bordeaux le,

Signature

Pôle imagerie médicale

Groupe hospitalier Sud (Haut Lévéque) Tél. 05 57 65 64 44

Groupe hospitalier Saint-André Tél. 05 56 79 58 00

Groupe hospitalier Pellegrin Tél. 05 56 79 55 99 / 05 56 79 48 80



IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE (I.R.M) DU PELVIS DANS LE CADRE D'UN BILAN DE PROLAPSUS OU D'INCONTINENCE URINAIRE

Madame,

Votre médecin vous a proposé un examen IRM. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser, à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens, et de la liste écrite des médicaments que vous prenez. Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

L'IRM n'utilise pas les rayons X.

Les examens IRM sont non irradiants car ils utilisent des champs magnétiques (aimants) et des ondes de radiofréquence. Il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

Madame, Attention, si vous êtes enceintes, ou susceptible de l'être, et que vous voulez accompagner votre enfant, il est indispensable de le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous et au personnel qui s'occupera de vous.

1. Nature de l'acte

Le mot magnétique indique que l'appareil comporte un gros aimant. Le mot résonance indique que l'on va utiliser des ondes de radiofréquence, comme celles de la radio ou de la télévision pour faire vibrer les nombreux noyaux d'hydrogène composant les tissus de votre corps et fabriquer des images.

On utilise des antennes et des techniques d'acquisition spécifiques (appelées séquences) pour analyser chaque partie du corps. Il est alors possible de fabriquer des images en coupes dans tous les plans. Les informations sont stockées dans un ordinateur qui assure la reconstitution des images à partir de la répartition de l'hydrogène dans les tranches de votre corps.

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'IRM que l'on vous propose peut permettre d'établir un diagnostic et/ ou d'adapter la thérapeutique.

Refuser l'examen ne modifiera pas l'évolution de la maladie, mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement...).

3. Déroulement de l'acte

Le matin de l'examen nous vous demandons de réaliser un lavement avec du Normacol (cf. Ordonnance jointe).

Vous devez boire environ ½ litre d'eau une heure avant l'examen et ne pas aller aux toilettes car vous devez avoir la vessie pleine.

Pour nous permettre d'obtenir des images de bonne qualité, certains vêtements doivent être enlevés. Vous ne garderez aucun bouton, agrafe, barrette de cheveux ou fermeture éclair métallique. Vous laisserez au vestiaire ou dans un casier, vos bijoux, montre, clefs, porte-monnaie, cartes à bande magnétique (carte de crédit, transport...) et votre téléphone portable. Vous entrerez dans une salle qui sera fermée pendant l'examen

Au début de l'examen, nous allons remplir votre vagin et/ou rectum avec du gel à base d'eau.

Pendant l'examen, vous serez allongée sur le dos et nous vous demanderons de pousser de façon continue durant quelques minutes pour expulser le gel. Ceci est la meilleure façon de reproduire vos troubles.

Nous communiquerons avec vous grâce à un micro. Dans tous les cas, l'équipe se trouve tout près de vous, derrière une vitre. Elle vous voit et vous entend, pendant tout l'examen. Pour nous appeler, vous pourrez utiliser une sonnette que l'on placera dans votre main. Si cela est nécessaire, on peut à tout moment intervenir ou interrompre l'examen.

Vous resterez en moyenne 30 minutes dans la salle d'examen. Votre coopération est importante : vous devez essayer de rester parfaitement immobile. A cet

instant précis, vous entendrez un bruit répétitif, comme celui d'un tam-tam pendant ce que l'on appelle une séquence.

L'examen n'est pas douloureux, mais il est souvent un peu long et le bruit peut-être désagréable. Un sentiment de malaise par crainte d'être enfermé (claustrophobie) est un problème courant que certains patients éprouvent. Souvent on peut le réduire par de simples moyens, sans aucun traitement. Si par exemple vous êtes mal à l'aise dans un ascenseur, parlez-en tout de suite au personnel d'accueil, afin de modifier la prise en charge.

4. Bénéfices escomptés

Cet acte permet de proposer le traitement le plus adapté et de répondre au problème diagnostique se pose votre médecin.

5. Risques, incidents et complications

Tout corps étranger métallique ou contenant du fer constitue un danger potentiel (risque de décès, de cécité). Cela peut être une pile (pacemaker), certaines valves cardiaques, un appareil de stimulation neurologique, une limaille de fer ou tout type de matériel ferreux, les appareils auditifs ou implants cochléaires, certaines broches métalliques, les corps étrangers métalliques notamment oculaires Il est indispensable de le signaler à la secrétaire lors de la prise de rendez-vous et au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen. Pensez également à signaler les prothèses d'orthodontie (bagues dentaires) : beaucoup sont compatibles mais un avis préalable est nécessaire, ainsi que les tatouages et piercings. La plupart des complications sont de traitement facile et n'entraînent pas de conséquences. De très graves réactions pouvant entraîner des séquelles ou un décès, sont tout à fait exceptionnelles.

Si vous avez un doute sur ces contre-indications, veuillez contacter votre médecin traitant

Certains traitements devront être modifiés ou interrompus en fonction des recommandations spécifiques à chaque examen.

Si vous avez un terrain allergique (asthme, allergie à un produit de contraste, à des médicaments ou à des aliments) une prescription de médicament(s) pourrait être nécessaire. Veuillez nous signaler cette allergie, lors de la prise de rendez-vous.

6. Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de l'examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont indiquées dans le document joint à votre convocation

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de l'examen I.R.M

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.